

## Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient - Module 1

*La participation à la formation proposée par l'Instance Régionales d'Education et de Promotion de la Santé (Ireps) Nouvelle-Aquitaine permettra de délivrer une attestation de participation à chaque module, pour valider le nombre d'heures de participation à une formation de coordonnateur en ETP, conformément à l'Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient.*

*La formation est composée de trois modules, qui peuvent être suivis dans leur intégralité ou indépendamment les uns des autres, selon les besoins de formation des participants précisés dans le document « Formations requises pour mettre en oeuvre un programme d'éducation thérapeutique du patient – ARS NA – Février 2018 » rédigée par l'agence régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine : [https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/system/files/2018-02/ETP\\_Formations\\_requises\\_02\\_2018.pdf](https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/system/files/2018-02/ETP_Formations_requises_02_2018.pdf)*

**Durée:** 14.00 heures (2.00 jours)

### Profils des stagiaires

- Professionnels de santé et représentants d'associations de patients agréées mettant en place ou souhaitant mettre en place un programme d'éducation thérapeutique du patient (cf. document « Formations requises pour mettre en oeuvre un programme d'éducation thérapeutique du patient – ARS NA – Février 2018 »)
- Toutes personnes assistant les fonctions du coordonnateur déclaré du programme d'éducation thérapeutique : secrétaire, chargé(e) de mission, intervenant en ETP professionnel de santé ou non, bénévole d'une association de patient agréée.

### Prérequis

- Pas de prérequis

### Objectifs pédagogiques

- Identifier le rôle et les missions d'un coordonnateur de programme d'Education Thérapeutique du Patient
- Situer le cadre légal et réglementaire de l'éducation thérapeutique du patient ainsi que des sites et structures ressources en éducation thérapeutique du patient
- Identifier les compétences pour coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient
- S'approprier les étapes de structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient
- Partager les représentations, valeurs et la démarche de l'éducation thérapeutique du patient
- Concevoir un outil de pilotage de programme d'éducation thérapeutique du patient
- Participer à une analyse de pratiques sur la coordination de programme

## Contenu de la formation

- Jour 1
  - Présentation de la formation
  - L'ETP : définition, valeurs, efficacité et efficience
  - Partage des représentations
  - Définition, finalités, efficacité de l'ETP
  - Conceptions des relations en éducation du patient
  - Les étapes de structuration d'un programme
  - Elaboration d'un programme d'ETP
  - Les textes législatifs
  - Les représentations sur le rôle de coordonnateur
  - Clôture et évaluation à chaud de la journée
- Jour 2
  - Echanges retours de la veille
  - Les compétences pour coordonner
  - Conceptions individuelles et collectives et contenu du référentiel
  - Ressources en ETP
  - Les outils de pilotage
  - Présentation d'outils de pilotage
  - Analyse de programme
  - L'analyse de pratique
  - La gestion d'une équipe : exemple d'une technique
  - Evaluation de la formation

## Organisation de la formation

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Attestation de fin de formation